



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Denis BAUR, Maire**.

PRÉSENTS

Date de la convocation :
15 janvier 2025

NICLOUX Didier ■ **DI BARTOLOMÉO** Roland ■ **BASTIEN** Laure ■ **GROSJEAN** Nadine ■ **KAIZER** Didier ■ **MARIAGE** Sébastien ■ **RENOIR** Isabelle ■ **VARNIER** Jean-Charles.

Date d'affichage :
15 janvier 2025

ABSENTS

Nombre de conseillers
élus : **15**
Nombre de conseillers en
fonction : **14**
Nombre de conseillers
présents : **9**

SALVUCCI Stéphanie (procuration à Jean-Charles Varnier) ■ **GRÉGORIS** Emmanuel (procuration à Roland Di Bartoloméo) ■ **NOWAK** Alain (procuration à Didier Nicloux) ■ **DEUWEL** Audrey (procuration à Nadine Grosjean) ■ **LANGMAR** Déborah (procuration à Laure Bastien)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 13/01/2025
2. Presbytère : demande de subvention climaxion
Rapporteur : Monsieur le Maire
3. Divers

Secrétaire de séance :
Laure BASTIEN

N° 2025-07 – Approbation du compte rendu de la séance du 13/01/2025

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Suivent les signatures au registre des délibérations.

N° 2025-08 – Presbytère : demande de subvention Climaxion

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Par délibération en date du 17 mai 2021, le conseil municipal a engagé des travaux relatifs à la rénovation thermique du bâtiment comprenant la réfection de la toiture, l'isolation du bâtiment, le remplacement des fenêtres et le remplacement du chauffage par géothermie.

1 • CHAUFFAGE GÉOTHERMIE :

Ces travaux sont estimés par le maître d'oeuvre à 94 000,00 € HT.

Le financement de cette opération s'établit comme suit :

Montant H.T. : 94 000 € Montant TTC : 112 800 €	%	Montant H.T.	TVA	Montant TTC
Subventions	Total	75 200,00 €		
DETR	30,00 %	28 200,00 €		
Département de la Moselle	20,00 %	18 800,00 €		
Région Grand Est Climaxion	30,00 %	28 200,00 €		
Commune	20,00 %	18 800,00 €	18 800,00 €	37 600,00 €
	100,00 %	94 000,00 €	18 800,00 €	112 800,00 €

2 • EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :

Ces travaux comprennent la réfection de la toiture, l'isolation des combles, l'isolation des murs et le changement des fenêtres sont estimés à 177 467,00 € HT.

Le financement de cette opération s'établit comme suit :

Montant H.T. : 177 467,00 € Montant TTC : 212 960,40 €	%	Montant H.T.	TVA	Montant TTC
Travaux				
Rénovation toiture		90 707,00 €		
Isolation du bâtiment		37 000,00 €		
Changement fenêtres et portes		49 760,00 €		
Total		177 467,00 €		
Subventions	Total	141 973,60 €		
DETR	30,00 %	53 240,10 €		
Département de la Moselle	20,00 %	35 493,40 €		
Région Grand Est Climaxion	30,00 %	53 240,10 €		
Commune	20,00 %	35 493,40 €	35 493,40 €	70 986,80 €
	100,00 %	177 467,00 €	35 493,40 €	212 960,40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à,

- **solliciter** une subvention auprès de la Région Grand Est au titre de *Climaxion* « Soutien à la géothermie de surface » ;
- **solliciter** une subvention auprès de la Région Grand Est au titre de *Climaxion* « Efficacité énergétique » ;
- **signer** tout document relatif à cette opération.

Divers

Néant

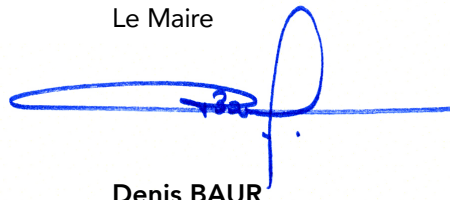
Aucune autre observation n'étant formulée, la séance est levée à 20 h 15.

La secrétaire



Laure BASTIEN

Le Maire



Denis BAUR